

les
dni

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'INGWILLER



JUILLET > SEPTEMBRE
2024 • N° 43

SOMMAIRE

DNI JUILLET · AOÛT
SEPTEMBRE 2024

Le mot du maire.....	page 3
Travaux & travaux de rénovation.....	page 4
Extraits synthétiques des séances de CM.....	pages 5 à 9
Environnement urbain	page 10 à 11
La parole à l'opposition.....	page 11
Les brèves du marché.....	page 12
Notre personnel communal.....	page 12
Nos concours et expositions.....	page 12
La vie scolaire	page 13 à 14
La vie associative.....	pages 14
Une entreprise se présente - L'atelier du T-Shirt.....	page 15
Les brèves de notre bibliothèque municipale	page 16
La Police Municipale.....	page 16
Les brèves de la Communauté des communes HLPP.....	page 17
Retour sur images.....	page 18 à 19
Etat civil.....	page 20
Calendrier des manifestations.....	pages 21 à 23
Informations pratiques.....	page 24

Des exemplaires de DNI sont disponibles
en mairie et vous trouverez également les
versions pdf sur le site de la mairie.

www.mairie-ingwiller.eu



Pour nous contacter

Téléphone 03 88 89 47 20
contact@mairie-ingwiller.eu

Mairie d'Ingwiller
85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller
www.mairie-ingwiller.eu

 Mairie d'Ingwiller

LUNDI FERMÉ

MARDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
MERCREDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
JEUDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
 VENDREDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
SAMEDI 9h00 à 12h00

Comité de rédaction des DNI : Commission Communication
Conception et mise en page erwannfest.fr
Impression: imprimerie BOVI · ImprimVert®
Crédits photos @freepik @mairie Ingwiller



ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Chères Ingwilleroises, chers Ingwillerois, chères lectrices et lecteurs,

Pour la ville comme pour chacun d'entre nous, le temps d'une concrétisation est toujours trop long. Trop long en effet, mais aussi plus acceptable quand il permet l'amélioration d'une situation et ouvre de nouveaux horizons. Il en est ainsi de notre route de Haguenuau.

Comme vous pourrez le lire en page intérieure, les propositions budgétaires pour l'exercice 2024 ainsi que ma proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux ont été approuvés à l'unanimité au Conseil Municipal. Je m'en réjoui.

Vous découvrirez également la décision de transférer la totalité de la « compétence eau » au SDEA. La loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République nous oblige à ce transfert pour le 1 janvier 2026. (voir article CM du 27/05/2024)

La politique est comme la météo en ce début d'été, changeante !

A l'heure où je rédige cet édit, nous sommes à quelques jours de nouvelles élections, ô combien importantes pour chacune et chacun de nous et notre avenir à tous. Je respecte le choix que vous ferez, nous sommes en démocratie, le choix ne doit pas être **l'abstention**. Vous élirez les 547 députés qui votent les lois et contrôlent le gouvernement, mais attention, **votre choix raisonne, votre décision actionne**.

Dans quelques jours nous serons en été, et comme vous pourrez vous en apercevoir, beaucoup d'événements, beaucoup de fêtes sont programmés dans notre ville. Je souhaite relever un événement exceptionnel à ne pas manquer, l'exposition « Pièces Uniques » de modèles robes couture d'exception réalisés par la maison LETZMARTIN Couture-Paris, Pierre Letz étant originaire d'Ingwiller.

Nous sommes en plan « Vigipirate renforcé » qui a pour objectif de développer une culture de la vigilance et de la sécurité dans l'ensemble de notre société, afin de prévenir et déceler le plus en amont possible toute menace d'action terroriste. Nous en avons discuté en municipalité et en coordination avec notre police municipale, nous avons décidé de maintenir tous les événements, en prenant un maximum de dispositions sécuritaires.

Il me reste à vous souhaiter un bel été, de bonnes vacances reposantes, et surtout venez nombreuses et nombreux aux différentes manifestations.

Votre maire
Hans DOEPPEN



TRAVAUX

QUELQUES BRÈVES DE NOTRE ROUTE DE HAGUÉNAU :

Dans les derniers DNI nous vous informions sur les importants travaux de voirie et de pose des réseaux d'assainissement, d'eau potable ainsi que des réseaux secs.

Quelques jours après le démarrage des travaux, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) nous informait de l'obligation de procéder à des fouilles archéologiques, une ancienne voie romaine ayant été relevée sur cet axe de circulation. Nous nous retrouvions contraint de suspendre les travaux !

Immédiatement nous nous sommes rapprochés des services de l'Etat et avons obtenu l'autorisation de poursuivre les travaux de pose des réseaux d'assainissement et eau, en lieu et place de l'existant.

Après sollicitation de l'organisme INRAP, chargé de la mission, un rendez-vous a été programmé.

Au vu de l'importance des travaux déjà effectués et après rapport de la DRAC, il a été décidé d'abandonner les fouilles.

Aujourd'hui les travaux se poursuivent à un bon rythme dans le respect du planning initial.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée ainsi que l'impact sur le quotidien des usagers tout comme les retombées négatives sur la fréquentation de nos commerces.

Nous sommes et restons vigilants sur la tenue du calendrier et ses échéances.



LA VIE À INGWILLER

EXTRAITS SYNTHÉTIQUES DE SÉANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Régulièrement nous vous communiquerons quelques extraits de compte-rendu de nos réunions de conseil municipal. L'intégralité des compte-rendu sont disponibles sur notre site www.mairie-ingwiller.eu

CONSEIL MUNICIPAL DU 08/04/2024

Finances Locales - Décisions budgétaires - Comptes Administratifs 2023

Mme Elisabeth BECK, 1ère Adjointe au Maire, présente à l'assemblée les comptes administratifs 2023 concernant le budget principal de la Ville et les budgets annexes du « Service des Eaux » et du « Lotissement Malterie ».

Elle propose au Conseil Municipal de délibérer pour les approuver.

Mme Elisabeth BECK précise que la commission « Ressources financières » a examiné en détail lesdits comptes administratifs lors de sa réunion du 18/03/2024 et les a approuvés à l'unanimité.

sous la présidence de Mme Elisabeth BECK, 1ère Adjointe au Maire, délibérant sur les Comptes Administratifs de l'exercice 2023, dressés par M. Hans DOEPPEN, Maire, qui est sorti de la salle au moment du vote, à l'unanimité :

1) donne acte de la présentation faite des Comptes Administratifs 2023, lesquels peuvent se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Réalisé 2023	5 003 835,09	-2 882 730,38	1 509 546,37	-2 554 502,15
Solde d'exécution budgétaire	2 121 104,71		-1 044 955,78	
			1 076 148,93	
Restes à réaliser	0,00	0,00	637 641,00	-548 249,00
Solde des restes à réaliser (RAR)		0,00		89 392,00
Solde d'exécution budgétaire avec restes à réaliser	2 121 104,71			-955 563,78
Solde cumulé			1 165 540,93	

Total dépenses hors RAR :	-5 437 232,53	1 076 148,93
Total Recettes hors RAR :	6 513 381,46	
Total dépenses y compris RAR :	-5 985 481,53	1 165 540,93
Total Recettes y compris RAR :	7 151 022,46	

Service des eaux	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Réalisé 2023	574 220,38	-389 023,77	162 239,82	-168 952,62
Solde d'exécution budgétaire	185 196,61			-6 712,80
			178 483,81	
Restes à réaliser (RAR)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser		0,00		0,00
Solde d'exécution budgétaire avec restes à réaliser	185 196,61			-6 712,80
Solde cumulé			178 483,81	

Total dépenses hors RAR :	-557 976,39	178 483,81
Total Recettes hors RAR :	736 460,20	
Total dépenses y compris RAR :	-557 976,39	178 483,81
Total Recettes y compris RAR :	736 460,20	

LOTISSEMENT MALTERIE	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Réalisé 2023	97 621,28	-97 621,28	0,00	0,00
Solde d'exécution budgétaire		0,00		0,00
Restes à réaliser (RAR)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser		0,00		0,00
Solde d'exécution budgétaire avec restes à réaliser		0,00		0,00
Solde cumulé			0,00	

Total dépenses hors RAR :	-97 621,28	0,00
Total Recettes hors RAR :	97 621,28	
Total dépenses y compris RAR :	-97 621,28	0,00
Total Recettes y compris RAR :	97 621,28	

2) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser :

4) approuve et arrête les résultats tels que présentés, comme suit :

- Budget Principal : Unanimité (22 voix POUR – 0 voix CONTRE – 0 ABSTENTION) ;
- Budget annexe du Service des Eaux : Unanimité (22 voix POUR – 0 voix CONTRE – 0 ABSTENTION) ;
- Budget annexe Lotissement Malterie : Unanimité (22 voix POUR – 0 voix CONTRE – 0 ABSTENTION).

Remarque : M. le Maire, qui est sorti de la salle avant le vote, n'a pas pris part au vote.

Finances Locales - Décisions budgétaires - Budgets Primitifs 2024

M. le Maire, Hans DOEPPEN, présente à l'assemblée les projets de budgets primitifs pour l'exercice 2024 concernant le budget principal de la Ville et le budget annexes du « Service des Eaux ».

M. le Maire rappelle que conformément à l'article L. 5217-10-4 du CGCT, le projet de budget de la commune a été communiqué aux membres du Conseil Municipal avec les rapports correspondants et la convocation, 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget.

M. le Maire précise par ailleurs que la commission « Ressources Financières » a examiné et approuvé les propositions budgétaires pour l'exercice 2024 lors de sa réunion du 18/03/2024.

M. le Maire propose donc au Conseil Municipal d'approuver les propositions budgétaires pour l'exercice 2024.

> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (23 voix POUR - 0 voix CONTRE - 0 ABSTENTION) :

1) Décide de procéder au vote des budgets primitifs 2024 concernant le budget principal de la Ville et le budget annexe du « Service des Eaux » chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement, Budget Général

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT - DEPENSES	PROPOSITION 2024	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
011 - Charges à caractère général	1 578 700,00 €	23	0	0
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 655 015,00 €	23	0	0
023 - Virement à la section d'investissement	1 158 800,00 €	23	0	0
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	209 921,67 €	23	0	0
65 - Autres charges de gestion courante	231 441,00 €	23	0	0
66 - Charges financières	30 755,00 €	23	0	0
67 - Charges exceptionnelles	1 167,33 €	23	0	0
TOTAL DEPENSES	4 665 600,00 €	23	0	0

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT - RECETTES	PROPOSITION 2024	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 165 540,91 €	23	0	0
013 - Atténuations de charges	49 200,00 €	23	0	0
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	882 100,00 €	23	0	0
73 - Impôts et taxes	2 174 299,45 €	23	0	0
74 - Dotations, subventions et participations	831 000,00 €	23	0	0
75 - Autres produits de gestion courante	55 850,00 €	23	0	0
76 - Produits financiers	3,00 €	23	0	0
77 - Produits exceptionnels	7 805,64 €	23	0	0
TOTAL RECETTES	4 665 600,00 €	23	0	0

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT - DEPENSES	PROPOSITION 2024	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 014 955,78 €	23	0	0
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 810,15 €	23	0	0
16 - Emprunts et dettes assimilées	819 201,07 €	23	0	0
20 - Immobilisations incorporelles	158 490,00 €	23	0	0
204 - Subventions d'équipement versées	98 583,00 €	23	0	0
21 - Immobilisations corporelles	3 041 435,00 €	23	0	0
TOTAL DEPENSES	4 669 275,00 €	23	0	0

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT - RECETTES	PROPOSITION 2024	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 158 800,00 €	23	0	0
024 - Cession d'immobilisation	130 000,00 €	23	0	0
28 - Amortissements et immobilisations	209 921,67 €	23	0	0
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 298 400,33 €	23	0	0
13 - Subventions d'investissement	1 510 195,00 €	23	0	0
16 - Emprunt et dettes assimilées	934 500,00 €	23	0	0
21 - Immobilisations corporelles	27 657,00 €	23	0	0
TOTAL RECETTES	4 669 275,00 €	23	0	0

Service des Eaux

BUDGET SERVICES DES EAUX - FONCTIONNEMENT - DEPENSES	PROPOSITION 2024	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
011 - Charges à caractère général	235 500,00 €	23	0	0
012 - Charges de personnel et frais assimilés	25 000,00 €	23	0	0
014 - Atténuations de produits	120 000,00 €	23	0	0
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	1 976,05 €	23	0	0
023 - Virement à la section d'investissement	248 600,00 €	23	0	0
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	29 323,95 €	23	0	0
65 - Autres charges de gestion courante	2 000,00 €	23	0	0
66 - Charges financières	11 000,00 €	23	0	0
67 - Charges exceptionnelles	16 000,00 €	23	0	0
TOTAL DEPENSES	689 400,00 €	23	0	0

BUDGET SERVICES DES EAUX - FONCTIONNEMENT - RECETTES	PROPOSITION 2024	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	178 483,81 €	23	0	0
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	75 789,43 €	23	0	0
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	435 000,00 €	23	0	0
77 - Produits exceptionnels	126,76 €	23	0	0
TOTAL RECETTES	689 400,00 €	23	0	0

BUDGET SERVICES DES EAUX - INVESTISSEMENT - DEPENSES	PROPOSITION 2024	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 712,80 €	23	0	0
020 - Dépenses imprévues (investissement)	5 000,00 €	23	0	0
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	75 789,43 €	23	0	0
16 - Emprunts et dettes assimilées	62 000,00 €	23	0	0
20 - Immobilisations incorporelles	10 794,52 €	23	0	0
21 - Immobilisations corporelles	424 340,00 €	23	0	0
TOTAL DEPENSES	584 636,75 €	23	0	0

BUDGET SERVICES DES EAUX - INVESTISSEMENT - RECETTES	PROPOSITION 2024	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
021 - Virement de la section d'exploitation	248 600,00 €	23	0	0
16 - Emprunt et dettes assimilées	300 000,00 €	23	0	0
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	29 323,95 €	23	0	0
10 - Dotations, fonds divers et réserves	6 712,80 €	23	0	0
TOTAL RECETTES	584 636,75 €	23	0	0

2) Approuve les budgets primitifs 2024 arrêtés comme suit :

Budget Général

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Propositions nouvelles 2024	4 665 600,00	4 665 600,00	4 031 634,00	4 121 026,00
Crédits reportés	0,00	0,00	637 641,00	548 249,00
Total Budget 2024	4 665 600,00	4 665 600,00	4 669 275,00	4 669 275,00
Total Dépenses	9 334 875,00			
Total Recettes	9 334 875,00			

Service des Eaux

BUDGET SERVICE DES EAUX	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Propositions nouvelles 2024	689 400,00	689 400,00	584 636,75	584 636,75
Crédits reportés	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Budget 2024	689 400,00	689 400,00	584 636,75	584 636,75
Total Dépenses	1 274 036,75			
Total Recettes	1 274 036,75			

Finances locales - Décisions budgétaires - Vote des taux de fiscalité directe locale 2024

Chaque année, l'assemblée délibérante est invitée à adopter les taux de fiscalité directe locale applicables sur le territoire de la collectivité dont le produit revient à la commune.

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 03/04/2023, le Conseil Municipal avait décidé d'augmenter les taux d'imposition et de les porter à :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 28.10%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 59.33%

Taxe d'habitation (TH) : 15.25 %

Ces taux n'avaient plus été augmentés depuis 2004 et avaient même connu deux baisses en 2014 et 2019.

M. le Maire informe les élus que la commission « Ressources Financières » a unanimement proposé de maintenir les taux d'imposition 2024 au même niveau qu'en 2023.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer pour approuver un maintien des taux d'imposition 2024 au même niveau qu'en 2023.

> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

1) Vu l'avis de la commission « Ressources financières » en date du 18/03/2024 ;

2) Décide, à l'unanimité (23 voix POUR - 0 voix CONTRE - 0 ABSTENTION), de maintenir les taux d'imposition en 2024 au même niveau qu'en 2023, à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 28.10%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 59.33%

Taxe d'habitation (TH) : 15.25 %

Finances Locales - Décisions budgétaires - Actualisation des tarifs

M. le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer pour actualiser les tarifs communaux.

Il précise que les propositions soumises à l'avis du Conseil Municipal correspondent aux tarifs approuvés à la majorité par les élus de la commission « Ressources Financières » réunis le 18 mars dernier c'est pourquoi il propose de les adopter.

L'avis du Conseil Municipal est demandé.

En ce qui concerne la proposition d'augmentation du prix de l'eau (+11 %), M. le Maire souligne le fait qu'en comparaison avec des communes voisines, le prix de l'eau d'Ingwiller restera très bon marché.

Il rappelle que cette hausse est nécessaire pour financer les investissements en cours et à venir (rénovation des réseaux Rte de Haguenu et Rue des Ecoles).

> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1) Décide, à la majorité (17 voix POUR, 1 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS), de fixer le prix de l'eau comme suit :

PRIX DE VENTE EAU POTABLE 2024	€ HT
Taxe abonnement - par année et par abonné (part fixe)	35,52 €
Part variable au m3 : de 1 à 1000 m3	1,05 €
Part variable au m3 : plus 1000 m3	1,05 €
Eau vendue à d'autres collectivités au m3	0,61 €

2) Décide, à l'unanimité (23 voix POUR), de fixer les tarifs de location de l'espace socioculturel comme suit :

Tarifs location espace socioculturel	Tarifs 2024		
	Bar	Bar + salle usage culturel	Bar + salle + cuisine
Utilisateurs locaux	50 €	110 €	210 €
Utilisateurs extérieurs à la commune	70 €	120 €	310 €
Journée supplémentaire	25 €	55 €	55 €
Charges en été (locaux non chauffés)	20 €	33 €	45 €
Charges en hiver (locaux chauffés du 1/11 au 30/03)	33 €	73 €	85 €
Forfait salons professionnels - expositions - forums			
1 jour		350 €	
2 jours		600 €	
3 jours		750 €	

3) Décide, à l'unanimité (23 voix POUR), de fixer les tarifs de location des installations sportives comme suit :

Tarifs de location des installations sportives d'Ingwiller (pour utilisateurs extérieurs à la commune)	2024
Stade, terrain de football en gazon synthétique et vestiaires en nocturne avec Intendance assurée par AS INGWILLER*	195 €
Stade, terrain de football en gazon synthétique et vestiaires en nocturne avec Intendance assurée par COMMUNE INGWILLER	260 €
Stade, terrain de football en gazon synthétique et vestiaires en diurne avec Intendance assurée par AS INGWILLER*	130 €
Stade, terrain de football en gazon synthétique et vestiaires en diurne avec Intendance assurée par COMMUNE INGWILLER	195 €
Gymnase (coût horaire)	13€/heure
Gymnase pour exposition/salon	325 €
Buvette seule (coût horaire)	11€/heure
Sonorisation	0 €

* Il est convenu qu'en contrepartie de l'intendance l'AS bénéficiera de la recette de la buvette

4) Décide, à l'unanimité (23 voix POUR), de fixer les droits de place pour les fêtes foraines et braderies trimestrielles comme suit :

DROITS DE PLACE - MESSTI - BRADERIE	2024
autoskooter	350 €
twister ou autre grand manège	350 €
circuit des neiges	350 €
manège enfants	150 €
boutiques - le ml	8 €
DROITS DE PLACE - Braderie	1,70€/ml
Empalement braderie avec branchement électrique	1,70 €/ml + forfait 5€

5) Décide, à l'unanimité (23 voix POUR), de fixer le prix des concessions et des cavurnes du cimetière communal comme suit :

CIMETIERE COMMUNAL	2024
Concessions	
concession trentenaire - le m2	120 €
concessions sur 15 ans (en cas de renouvellement) - le m ²	72 €
cavurnes (en place depuis 2007)	
concession trentenaire par cavurne (4 emplacements)	1 200 €
renouvellement sur 15 ans	660 €

6) Précise que les tarifs susmentionnés seront applicables à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente délibération

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/05/2024

Transfert complémentaire de compétences au syndicat mixte « Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle » (SDEA) opérant le transfert complet de la compétence eau potable de la commune d'Ingwiller

M. le Maire rappelle que la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) qui définit les compétences des collectivités locales, prévoit que l'eau et l'assainissement soient transférés vers les communautés de communes au 1er janvier 2026.

En ce qui concerne la commune d'Ingwiller, la compétence « eau » serait ainsi transférée à la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre à partir du 1er janvier 2026.

La commune a la possibilité d'anticiper et de transférer directement cette compétence au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) à partir du 1er janvier 2025.

Compte-tenu des enjeux que revêt cette thématique, M. le Maire rappelle qu'il a réuni des représentants du SDEA ainsi que les conseillers municipaux le 22 avril dernier dans le cadre d'une commission « TRAVAUX - VRD - ENVIRONNEMENT » afin que soit débattu le projet d'un éventuel transfert complet de la compétence « eau potable ».

M. le Maire précise que les élus présents lors de cette commission avaient unanimement émis un avis favorable au transfert complet de la compétence « eau potable » au 1er janvier 2025.

Aussi, M. le Maire propose au Conseil Municipal de suivre l'avis de la commission précitée et de délibérer pour opérer le transfert complet de la compétence eau potable de la commune d'Ingwiller au SDEA au 1er janvier prochain.

M. le Maire explique qu'une décision actant le transfert de compétence au SDEA entraînerait la constitution d'une « commission locale Ingwiller - eau potable » au sein de laquelle siègerait deux représentants de la commune. Cette dernière garderait ainsi la main en matière d'investissements et du tarif de l'eau.

L'avis des élus est demandé et

Décide, à l'unanimité :

1) De transférer au SDEA les compétences listées ci-dessous en matière de production, transport, distribution en eau potable :

- Contrôle, Entretien et Exploitation des équipements publics de transport et de distribution d'eau potable ;
- Amélioration des équipements publics de production, transport, distribution d'eau potable ;
- Extension des équipements publics de production, transport, distribution d'eau potable ;
- Rénovation des équipements publics de production, transport, distribution d'eau potable ;
- Maitrise d'ouvrage des équipements publics de production, transport, distribution d'eau potable ;
- Assistance Administrative.

Compte tenu des transferts déjà réalisés antérieurement par la Commune, la compétence eau potable est ainsi transférée dans sa totalité au SDEA dans la limite des compétences détenues par cette dernière.

2) De mettre à disposition, à titre gratuit et sous forme d'apport en nature, l'ensemble des biens communaux affectés à l'exercice des compétences transférées par la Commune d'Ingwiller au profit du SDEA.

3) D'opérer, s'agissant d'un transfert complet de compétence de la Commune d'Ingwiller, le transfert de l'actif et du passif, incluant notamment les droits et obligations afférents au service transféré au SDEA avec les résultats de fonctionnement et d'investissement ainsi que les restes à recouvrer et les restes à payer.

4) D'acter que le transfert des créances et des biens en pleine propriété affectés à l'exercice des compétences transférées fera l'objet d'un procès-verbal de transfert établi contradictoirement entre la Commune et le SDEA.

5) De proposer à Madame la Préfète que la date de son arrêté permette une date d'effet au 1er janvier 2025.

6) D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents concourants à l'aboutissement de la procédure.

Baux de chasse communale 2024-2033 - Répartition du produit - Refacturation des frais liés à la gestion

M. le Maire rappelle que par délibération du 03 avril 2023 le Conseil Municipal d'Ingwiller a décidé d'abandonner le produit de la location de la chasse aux propriétaires fonciers concernés.

En conséquence, le produit de la location de la chasse est réparti entre les différents propriétaires proportionnellement à la contenance cadastrale des fonds compris dans les lots affermés.

Considérant que la gestion de la chasse et le renseignement des usagers entraîne des frais annuels pour la Commune (maintenance logiciel, affichage, impressions...), il est proposé de refacturer annuellement, pour toute la durée du bail, soit de 2024 jusqu'en 2033 inclus, le coût des frais de gestion via le SGC de Sarre-Union, pour le déduire du montant du produit encaissé.

L'avis du Conseil Municipal est demandé.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de refacturer annuellement, pour toute la durée du bail, soit de 2024 jusqu'en 2033 inclus, le coût des frais de gestion de la chasse supporté par la Commune via le SGC de Sarre-Union, pour le déduire du montant du produit encaissé.

Domaine et Patrimoine - Actes de gestion du domaine public - Projet de mise à disposition de la SAS Centrales Villageoises du Pays de Saverne de toitures de bâtiments communaux aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque

M. le Maire informe que les centrales villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui ont pour but de développer des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique de territoire en partenariat avec les collectivités et les entreprises locales.

Ces centrales villageoises ont besoin du soutien des communes qui peuvent mettre à disposition, via une convention d'occupation du domaine public, les toitures des bâtiments communaux.

La SAS « Centrales Villageoises du Pays de Saverne » souhaite désormais étendre son périmètre d'intervention à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

Dans cette perspective les représentants de la SAS « Centrales Villageoises du Pays de Saverne » ont rencontré les élus d'Ingwiller afin de leur exposer leur projet de développement dans le cadre d'une réunion de la commission « Urbanisme - Gestion du patrimoine - Bâtiments communaux - Sécurité » le 13 novembre dernier.

Au cours de cette réunion, les représentants de la SAS « Centrale Villageoise du Pays de Saverne » avaient exprimé leur intérêt pour l'installation et l'exploitation d'une ou plusieurs



centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux suivants :

- Ateliers municipaux - 33, Rte de Haguenau - 67340 INGWILLER : environ 400m² de panneaux photovoltaïques ;
- Groupe scolaire : écoles maternelle et élémentaire - Rue des Fleurs et Rue des Ecoles - 67340 INGWILLER : environ 277m² de panneaux photovoltaïques ;
- Espace socio-culturel - 17, Rue de la Gare - 67340 INGWILLER : environ 180m² de panneaux photovoltaïques.

D'après la SAS « Centrale Villageoise du Pays de Saverne », les toitures des bâtiments communaux précités présentent un important potentiel photovoltaïque avec la possibilité d'installer une centrale d'une capacité de production électrique de 190 kilowatt-crête (kWc) au total.

M. le Maire rappelle que les élus présents lors de la réunion de la commission « Urbanisme - Gestion du patrimoine - Bâtiments communaux - Sécurité » du 13/11/2023 avaient à l'unanimité approuvé le principe de mettre à disposition de la SAS « Centrale Villageoise du Pays de Saverne » les toitures des bâtiments communaux précités via une convention d'occupation du domaine public. Trois élus s'étaient toutefois abstenus au moment du vote.

Par un courrier de « manifestation d'intérêt spontanée » daté du 25/01/2024, reçu en mairie d'Ingwiller le 30/01/2024, M. Claude SALMON, Président de la SAS « Centrale Villageoise du Pays de Saverne », a officiellement confirmé la volonté de développer un projet sur les bâtiments communaux précités.

En conséquence, la commune d'Ingwiller a publié dans les DNA, sur son site Internet et au tableau d'affichage légal un « avis de publicité suite à manifestation publique d'intérêt » conformément à l'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques qui prévoit que :

« lorsque la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente ».

Tout opérateur d'un projet concurrent visant à l'installation/exploitation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux précités pouvait ainsi manifester son intérêt par un courrier recommandé avec accusé de réception adressé à la mairie.

La date limite de réception des offres était fixée au 7 mai 2024 à 16h00 mais aucun opérateur ne s'est manifesté dans le délai imparti.

L'absence de tout autre manifestation d'intérêt concurrente permet donc à la commune de poursuivre sa démarche pour une mise à disposition de ses toitures au profit de la SAS « Centrale Villageoise du Pays de Saverne ».

Pour ce faire, il conviendra d'autoriser M. le Maire à signer une convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur les toitures des bâtiments précités.

Les principales conditions de la convention à venir sont listées ci-dessous :

- Durée d'occupation : 20 ans à compter de la mise en service de l'installation.
- Redevance d'occupation : 1 € par an et par m² de toiture photovoltaïque.
- Autorisations administratives : il est précisé que la SAS « Centrale Villageoise du Pays de Saverne » effectuera toutes les démarches afin d'obtenir les autorisations nécessaires à l'exploitation des équipements photovoltaïques (contrat d'achat, convention de raccordement, attestation de Consuel etc...).
- Expiration de la convention : à l'expiration de la convention, la commune aura la possibilité :
 - de racheter l'équipement photovoltaïque à un prix fixé à l'amiable entre les parties, ou le cas échéant par dire d'expert (expert indépendant, qui évaluera la valeur résiduelle des modules et l'avantage conféré au preneur selon le prix de l'électricité qui sera alors en vigueur) ;
 - de renouveler le bail sur 5 ou 10 ans puis de récupérer gratuitement l'installation photovoltaïque initiale ;
 - de renégocier et renouveler le bail pour une durée qui sera déterminée entre les deux parties.

Il est en outre précisé que la SAS « Centrale Villageoise du Pays de Saverne » effectuera l'ensemble des travaux d'installation : panneaux, systèmes de fixation, onduleur, câbles, mise en place du compteur d'injection etc...

M. le Maire indique qu'en cas d'avis favorable du Conseil Municipal, la SAS « Centrale Villageoise du Pays de Saverne » reproduirait à Ingwiller ce qu'elle a déjà réalisé sur l'ensemble des 9 centrales actuellement en exploitation sur le territoire de Saverne.

Il ajoute que des projets en partenariat avec la Centrale Villageoise sont actuellement en voie de développement dans les communes de Menchhoffen, Sparsbach et Weiterswiller.

La concrétisation d'un projet à Ingwiller permettrait de créer sur notre territoire une boucle locale d'autoconsommation collective, un modèle énergétique considéré comme circulaire

et vertueux. En ce qui concerne la convention à intervenir, M. le Maire estime que des amendements sont nécessaires, notamment en ce qui concerne la fin du bail.

Ainsi, à l'expiration de ce dernier il conviendrait de prévoir la possibilité d'un non-renouvellement avec obligation pour la SAS « Centrale Villageoise du Pays de Saverne » de démanteler l'installation et de restituer les toitures en leur état d'origine.

Par ailleurs, la récupération gratuite de l'installation photovoltaïque au bout de 20 ans serait également plus convenable.

M. le Maire propose donc au Conseil Municipal de l'autoriser à mener ces négociations.

> Le Conseil Municipal, à l'unanimité (17 voix POUR, 0 voix CONTRE, 5 ABSTENTIONS) :

1) Approuve le principe d'un partenariat entre la commune d'Ingwiller et la SAS « Centrale Villageoise du Pays de Saverne » visant à mettre à disposition de cette dernière des toitures de bâtiments communaux pour la mise en place de centrales photovoltaïques ;

2) Approuve le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux suivants : Ateliers municipaux - Groupe scolaire - Espace socio-culturel ;

3) Charge M. le Maire d'engager des négociations avec la SAS « Centrale Villageoise du Pays de Saverne » afin de clarifier les différents points évoqués au cours du débat susmentionné, notamment les conditions de fin de bail, et d'en tenir compte dans la convention à intervenir ;

4) Autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir entre la commune d'Ingwiller et la SAS « Centrale Villageoise du Pays de Saverne » aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur les toitures des bâtiments précités en contrepartie d'une redevance d'occupation d'un montant fixé à 1€ par an et par m² de toiture photovoltaïque ;

5) Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.



ENVIRONNEMENT URBAIN

Fleurissement Estival : Célébrités Alsaciennes et Clin d'Œil Olympique

Pour la seconde année consécutive, notre commune célèbre l'été avec un fleurissement saisonnier sur le thème des célébrités alsaciennes.

De nombreux parterres de fleurs, inspirés par des figures emblématiques telles que Tomi Ungerer et Albert Schweitzer, embellissent nos rues.

Cette année, nous avons le plaisir de trouver plusieurs œuvres d'artistes ingwillerois : **Michèle Thiebaut-**

George, Armelle Held et Christine Winling contribuent activement à orner nos massifs floraux avec leurs représentations de célébrités alsaciennes.

En plus de rendre hommage à notre patrimoine régional, une touche spéciale a été ajoutée en l'honneur des Jeux Olympiques de cet été.

N'hésitez-pas à profiter de ce circuit lors de vos promenades estivales !



Continuité des travaux de désimperméabilisation

La commune poursuit ses efforts pour améliorer l'environnement urbain en continuant les travaux de désimperméabilisation de la placette située Rue des Noyers et en débutant ceux de la Rue de la Poudrière.

Comme écrit dans le DNI n° 38, ces interventions visent à favoriser l'infiltration naturelle de l'eau de pluie, réduire les risques d'inondation et lutter contre les îlots de chaleur.

L'espace concerné, Rue des Noyers, a vu son sol rénové avec des matériaux perméables et des zones végétalisées y seront plantées à partir de l'automne prochain.

Ces travaux, inscrits dans une démarche écologique durable, contribueront à la qualité de vie des habitants. La municipalité remercie les citoyens pour leur patience et leur compréhension durant ces périodes de chantier, essentielles pour un avenir plus vert.

La récente période de fortes pluies n'a pas épargné Ingwiller de la montée des eaux et des débordements de la Moder et ses affluents.

Le pire a pu être évité grâce à cet espace naturel qui est le marais du Stellsteg. Il a permis largement d'absorber les débordements du cours d'eau et nous fait prendre conscience de l'importance de préserver ce sanctuaire de nature et son rôle de régulation.



ÉCLOSION DE JARDINS FAMILIAUX : Une Nouvelle Oasis Verte pour la Commune

Comme déjà communiqué dans le numéro des DNI précédent :

La municipalité se lance dans une initiative verte passionnante avec la création de jardins familiaux sur une parcelle de 3260m². Chaque jardin, d'une taille généreuse de 100 à 150 m², offrira aux résidents l'opportunité de cultiver leurs propres fruits, légumes et fleurs.

Pour encourager une gestion écologique, la commune mettra à disposition des haies sèches pour faciliter la gestion des déchets organiques. Des points d'eau équipés de pompes à main seront également installés, assurant un accès pratique à l'irrigation.

Un règlement intérieur détaillé, garantissant une utilisation équitable et respectueuse de l'environnement, sera accessible en mairie aux personnes intéressées. De plus, des abris collectifs dotés de box individuels seront érigés pour offrir aux jardiniers un espace de stockage sécurisé.

Ces jardins familiaux ne sont pas seulement des espaces verts, mais des communautés florissantes où la passion pour la nature et le partage se cultivent ensemble. **Un pas de plus vers une commune durable et résiliente.**

Des candidatures ont déjà été déposées en mairie, et nous réitérons l'information à toute personne intéressée par l'exploitation d'une parcelle qu'il est toujours possible de s'inscrire en mairie.



LE MOUSTIQUE TIGRE

Moustique tigre

**Pas d'eau,
pas de
moustiques !**

➔ **5 gestes simples pour éviter sa prolifération**

Vider les réceptacles extérieurs



Couvrir les récupérateurs d'eau de pluie



Ranger les objets à l'abri de la pluie



Nettoyer les collecteurs d'eau



Jeter les déchets



Pour signaler sa présence : signalement-moustiques.anses.fr



Plus d'infos sur : alsace.eu

LE BROYAGE DES VEGETAUX : Une solution plus écologique et économique



Pourquoi opter pour le broyage des végétaux ?
Le broyage des végétaux consiste à réduire en petits morceaux les déchets verts tels que les branches, les feuilles ou les résidus de taille.
Cette technique présente plusieurs avantages :

- 1 Réduction des déchets :** Plutôt que de déposer ces déchets en déchèterie, le broyage permet de les valoriser directement sur place en les transformant en compost ou en paillis.
- 2 Amélioration de la qualité du sol :** Le paillis obtenu nourrit le sol en se décomposant progressivement, favorisant ainsi la croissance des plantes.
- 3 Économie d'eau :** Le paillis retient l'humidité du sol.

Les solutions qui existent :

Service de broyage à domicile

Deux associations proposent ce service : Le Bonheur est dans le pré, dans le secteur Marmoutier et l'Association arboricole de Petersbach. Un technicien se déplace chez vous avec le broyeur et du matériel de protection, puis il procède à l'alimentation du broyeur et vous apporte des conseils. Cette technique permet de fabriquer du bois raméal fragmenté (ou BRF). Le diamètre maximum est de 9 cm et le bois doit avoir été coupé moins de 4 mois avant le broyage. Pour plus de renseignements : Le bonheur est dans le pré : 09 84 51 46 42 ou lestdanslepre@yahoo.fr
Association arboricole de Petersbach : M. Michel Collin au 06 07 61 05 26 ou michou.chou6151@gmail.com

Aide à l'achat de broyeur

Afin d'encourager les usagers à adopter cette pratique écologique, le SMICTOM de la Région de Saverne met en place, pour les associations et les communes, une aide à l'achat de broyeur.
Pour plus d'infos, contactez le SMICTOM par mail smictom@smictomdesaverne.fr ou par téléphone au 03.88.02.21.80



LA PAROLE À L'OPPOSITION

LA PAROLE À LA LISTE

« DU PRÉSENT AU FUTUR »

Le SMICTOM de la région de Saverne assure la gestion des ordures ménagères de notre commune.

Le guide des déchets, distribué avec les DNI, indiquait que la levée des ordures ménagères du 1er mai était décalée au 6 mai. Cependant le camion poubelle est déjà passé le 4 mai. Le site facebook du SMICTOM signalait la modification de planning, mais aucun moyen de communication de notre ville (Citykomi, facebook, etc...) ne relayait l'information. Une harmonisation des communications serait fort souhaitable.

Marc DANNER • drmdanner@orange.fr

LA PAROLE À LA LISTE

« POUR INGWILLER UN ENGAGEMENT NATUREL »

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,
Nous restons vigilants et continuerons à vous rendre compte à chaque fois que cela sera nécessaire.

Nous restons à votre écoute, pour nous contacter : steevfertig2020@gmail.com

Elisabeth MATHIS, Gilles THIRIET et Steeve FERTIG

Pour information : la ville d'Ingwiller n'a pas été destinataire de l'information du SMICTOM concernant le changement de date de ramassage des ordures ménagères.



LES BRÈVES DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE LA HALLE

Depuis quelques mois nous accueillons de nouveaux commerçants et le marché continue de s'agrandir. L'équipe du marché a dû réorganiser le fonctionnement : dorénavant la rue longeant la mairie est barrée à la circulation le samedi matin (par arrêté municipal) pour permettre l'installation des nouveaux exposants.

Depuis début mars nous recevons entre 20 et 25 commerçants tous les samedis. Parmi ces nouveaux arrivants certains ne seront présents qu'un samedi sur deux ou un samedi par mois. Ces nouvelles habitudes ont entraîné de nouvelles façons de travailler et imposé une réorganisation de notre beau marché. Des panneaux seront apposés pour permettre aux clients, de plus en plus nombreux, de connaître

exactement les samedis de présence de ces nouveaux producteurs.

Actuellement nous accueillons aussi une artiste, Anna Rat, venez lui rendre une petite visite, vous allez adorer. Parmi les nouveautés, Chloé Klopfenstein avec sa boutique « Idée en herbe », le marché permet aussi à des novices de se faire connaître et surtout de faire découvrir leurs talents. Nous profitons des DNI pour vous présenter un nouveau commerçant du samedi matin : Alexis Extremera nous propose tous les samedis matin son pâté lorrain dans son Foodtruck « L'épaté ». Il propose 3 variétés le pâté normal (viande de porc), le pâté au poulet et le saisonnier selon l'humeur du chef...Il est cuisinier de métier il recherchait plus d'autonomie et d'indépendance d'où l'idée du Foodtruck sur les marchés. En quelques semaines Alexis a conquis une clientèle fidèle. Il est aidé par son grand-père qui est présent avec lui.

Ne manquez pas de nouvelles informations dans le prochain DNI.

NOTRE PERSONNEL COMMUNAL

Un nouvel agent renforce notre équipe des Espaces Verts M Jean-Jacques FATH

Après une formation au CFPPA à Obernai dans la profession agricole, spécialité paysagiste, il intègre une société d'Ingwiller où il exerce jusqu'à mars 2024.

Jean-Jacques Fath décide de rejoindre notre équipe des espaces verts à la commune d'Ingwiller pour participer au développement de nos projets « fleurissement et aménagement des espaces paysagers ».

Il s'y sent très à l'aise et se perfectionne dans le domaine plus précis des plantations de massifs fleuris et la connaissance de leur diversité.

Marié et père de 2 enfants, il réside dans les environs proches d'Ingwiller.

Passionné de nature, il aime à s'occuper de son jardin et celui de ses proches. Il partage sa passion et se ressource lors de belles randonnées en famille.



NOS CONCOURS ET EXPOSITIONS

CONCOURS PHOTOS

Cette édition 2024 a été un beau succès tant par la participation de 15 photographes que par la beauté des photos.

Départager les 60 photos n'a pas été chose facile pour le jury sélectionné pour l'occasion. Chaque membre du jury a été sollicité pour choisir 3 « coups de cœur » en les classant : coup de cœur 1 (valant 3 points), coup de cœur 2 (valant 2 points) et un coup de cœur 3 (valant 1 point)

Les gagnants sont :

- 1) La photo n° 33 avec 24 points faite par Schaguene Christian
- 2) La Photo n° 15 avec 23 points faite par Armelle Held
- 3) exaequo les photos n°6 et n° 9 avec 17 points faites respectivement par Lubin Fosse et Weil Claudine

Nos félicitations vont aux 4 gagnants mais également à tous les photographes qui ont participé au concours, tous très inspirés par le thème des « Insectes » avec de très beaux clichés qui ont émerveillé les visiteurs de l'exposition.

EDITION 2025

Les objectifs de vos appareils photos pourront à nouveau capturer d'exceptionnels clichés pour l'édition 2025 dont le thème sera : « Scènes de vie »



©Christian SCHAGUENE



©Claudine WEIL



©Lubin FOSSE



©Armelle HELD

UN ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL ET UNIQUE À NE PAS MANQUER

L'EXPOSITION

"PIÈCES UNIQUES"

vous séduira du 12 juillet au 21 juillet
à la mairie d'Ingwiller
tous les jours de 10h à 12h
et de 14h à 17h

Une exposition de modèles couture d'exception réalisés par la Maison LETZ MARTIN Couture.Paris : fondée par Pierre Letz, natif d'Ingwiller, et Daniel Martin.

Membre de la Fédération Française de la Création Couture sur Mesure-Paris, de la Confédération Française des Métiers d'Art et de Luxe, elle a été sélectionnée 3 fois par la Chambre des Métiers d'Ile de France pour exposer des modèles à Berlin et Paris.

Une démonstration du savoir-faire d'excellence de l'artisanat d'art français.

En partenariat avec TISSAGE DES CHAUMES, un tisseur alsacien spécialisé dans le tweed fantaisie qui fabrique cette matière ultra-tendance pour les stylistes du monde entier.



VIE SCOLAIRE

QU'EN EST-IL DE LA VÉGÉTALISATION DE NOS COURS D'ÉCOLE ?

Le projet de végétalisation des cours du groupe scolaire devait se concrétiser de fin juin à fin août 2024.

L'appel d'offres pour la réalisation des travaux venait de s'achever quand un courriel de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) nous est parvenu le 19 mars dernier, nous demandant un diagnostic archéologique avant le démarrage des travaux.

Cette prescription a été notifiée aux deux opérateurs d'archéologie préventive susceptibles de réaliser l'opération : Archéologie Alsace et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

C'est Archéologie Alsace qui a accepté ces travaux et qui a programmé son intervention courant juillet 2024.

Il en résulte que notre projet de végétalisation des cours est différé et que celles-ci, après avoir livré leurs secrets souterrains (??), ne pourront « verdir » qu'à l'été 2025.

C'est une déception indéniable pour nos enfants et pour les acteurs de nos écoles mais ne dit-on pas que « tout vient à point à qui sait attendre ! »... ?

NB : Précision de dernière minute : suite à notre réunion sur site, le mercredi 5 juin, il a été convenu avec l'opérateur Archéologie Alsace que les fouilles s'effectueraient deuxième quinzaine de juillet et qu'elles impacteront à minima les cours de nos écoles : une partie d'entre elles sera réalisée dans les parties enherbées adjacentes.



LA KERMESSE DU GROUPE SCOLAIRE D'INGWILLER : UN JUBILE FESTIF

Le 28 juin 2024, les écoles maternelle et élémentaire d'Ingwiller ont célébré une kermesse exceptionnelle organisée par Les P'tits Loups d'Ingwiller, l'association des

parents d'élèves, à l'occasion de leur 10^e anniversaire. La cour de l'école élémentaire s'est transformée en un véritable lieu de fête où joie et rires étaient au rendez-vous.

Un programme riche et diversifié

- **Spectacle des enfants** : Les élèves ont offert des performances captivantes qui ont enchanté le public. Leur talent et leur enthousiasme ont illuminé la scène, rendant ce moment particulièrement mémorable.
- **Structures gonflables** : Grâce à Karen VOGEL, les enfants ont pu profiter de structures gonflables amusantes. Les éclats de rire et les cris de joie témoignaient du plaisir immense qu'ils ont ressenti en sautant et en jouant, sans oublier les barbes à papa !
- **Poneys** : En partenariat avec « Les P'tits Sabots » d'Ingwiller, les enfants ont eu l'opportunité de faire un tour de poney. Cette petite balade a ravi les apprentis cavaliers leur offrant une expérience inoubliable.
- **Maquillage** : Les enfants ont été transformés de manière magique grâce à Deniz BOKÜ, ce qui a ajouté une touche de féerie à la kermesse.
- **Illustratrice** : Noëlle LETZELTER, illustratrice talentueuse, a réalisé des portraits de famille. Ces dessins sont devenus des souvenirs précieux pour toutes les familles présentes.
- **Atelier créatif** : Sous la direction d'Ayten-Nur BOKÜ, les enfants ont créé des porte-clés en bois et tulle. Fiers de leurs créations, ils ont pu ramener ces souvenirs uniques chez eux.
- **Roue de la chance** : Tout le monde est reparti gagnant grâce

à une tombola généreusement fournie par les commerçants locaux. Les nombreux lots ont fait des heureux parmi les participants.

• **Jeux en bois** : Les défis d'adresse et de stratégie des jeux en bois ont divertis petits et grands. Ces jeux traditionnels ont ajouté une dimension conviviale et intergénérationnelle à l'événement.

Ambiance musicale

- **DJ GUINGETTA** : L'ambiance festive était garantie grâce à DJ GUINGETTA. Aux platines, il a su faire vibrer la cour de l'école avec une sélection musicale entraînante, invitant tout le monde à se laisser emporter par la musique.
- **JIBENJI** : En complément, JIBENJI a proposé des animations musicales interactives. Ses prestations ont fait danser et chanter petits et grands, ajoutant une dynamique joyeuse et participative à la fête.

Restauration

Une offre de restauration variée et savoureuse était disponible. Bretzels, frites et tartes flambées ont comblé les appétits. Sans oublier la restauration turque qui a ajouté une touche délicieuse à la kermesse avec un choix alléchant de merguez, köfte, saucisses, taboulé et feuilles de vigne.

Une décennie de joies et de partages

Cette kermesse a été une belle occasion de célébrer une décennie de soutien et d'engagement des P'tits Loups d'Ingwiller. Les parents, les enfants et les enseignants ont tous contribué à la réussite de cette journée, renforçant les liens au sein de la communauté scolaire.



LA VIE ASSOCIATIVE

Malgré une météo capricieuse, l'été se profile et pour de nombreuses associations le moment de la trêve. Pour les associations « trêve » ne veut pas dire arrêt puisque certaines continueront à vous proposer des animations alors que d'autres préparent déjà la rentrée.

Le samedi 6 juillet devait se dérouler la traditionnelle soirée tartes flambées organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers. Suite au maintien du plan Vigipirate au niveau « Urgence attentat », les mesures en matière de sécurité, imposées par le SIS, ont contraint, à contre cœur, nos sapeurs-pompiers d'annuler cette soirée.

À l'occasion des festivités du 14 juillet, les sportifs, sportives et personnes méritantes se verront honorés par la commune.

Le 8 septembre au complexe sportif vous aurez le loisir de rencontrer bon nombre d'associations lors du **Forum des Associations** organisé par l'OMSCALI avec le soutien de la commune.



L'ATELIER du T-SHIRT

UNE BOUTIQUE À INGWILLER



Implantés à Wingen-sur-Moder depuis août 2013, nous avons débuté notre aventure en tant qu'agence de communication, avec un focus particulier sur les réseaux sociaux. Face à une forte demande pour la personnalisation de textiles et d'objets, nous avons ajouté cette activité en février 2022 pour compléter notre offre.

Nos anciens locaux étant rapidement devenus trop petits, nous avons cherché un nouvel emplacement adapté à notre croissance. Ingwiller, ville dynamique, s'est imposée comme un choix évident. Après quelques semaines de recherche, nous nous y sommes installés en août 2023.

Notre équipe propose la personnalisation sur mesure de nombreux supports : textiles, gourdes, mugs, puzzles, porte-clés, bavoires, casquettes, bonnets, tabliers, décapsuleurs, et bien plus encore. Que vous souhaitiez du texte, une image ou une photo, tout est possible !

Notre boutique propose une vaste sélection de cadeaux prêts à emporter pour toutes les occasions. Nos textiles et objets sont soigneusement sélectionnés pour garantir une qualité optimale. Nous privilégions autant que possible le « made in Europe » et le « made in France », tout en maintenant des prix abordables. Pour la petite anecdote, on nous dit souvent : « Vous êtes moins chers qu'Amazon ! »



Aucune quantité minimale n'est requise : que ce soit pour un t-shirt unique ou des commandes en gros, notre équipe répond à vos besoins. Tous nos produits, textiles et objets, sont personnalisés dans notre atelier avec trois techniques de marquage : la flexographie (thermocollant), la sublimation, et la broderie, récemment ajoutée.

Pour la décoration et les cadeaux originaux, nous proposons également l'impression sur mesure de toiles : photos, pêle-mêle, illustrations... Tous formats sont disponibles. Nos toiles sont 100% françaises et montées sur des cadres en bois des Vosges.

Notre équipe, composée de Diana, Justine, Alexia et Mathieu, crée des produits originaux souvent teintés d'humour et d'amour pour l'Alsace.

L'Atelier du T-shirt organise aussi des soirées AFTERWORK les vendredis soir tout au long de l'été (dates à venir). C'est l'occasion de découvrir l'atelier autrement, de discuter, d'échanger et de partager un moment convivial autour d'un verre.

Nous vous accueillons du lundi au samedi pour réaliser ensemble vos projets les plus originaux. À noter : L'Atelier du T-shirt propose également des services de signalétique pour professionnels et associations : bâches, affiches, roll-up, autocollants, panneaux de chantier...



Horaires :
Du Lundi au Jeudi : 8h30-12h & 13h30-18h
Vendredi : 8h30-18h en continu
Samedi : 9h30-12h

LES BRÈVES DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dans le cadre des Journées Mondiales du Livre la bibliothèque d'Ingwiller vous propose une animation autour d'un atelier :

Le samedi 29 juin à 15 heures 30 – "Les bulles de Cindy" sur le thème "les vacances en bulles".

La communication se fera sur les panneaux lumineux de la commune et la distribution de flyers.

Grâce à la dotation de la mairie 130 nouveautés littéraires pour petits et grands ont complété nos rayonnages. N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information à nos horaires habituels :

· les mercredis et samedis de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures

· **pendant des vacances scolaires la bibliothèque sera fermée le mercredi matin et le samedi après-midi.**



LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

CONTACT POLICE MUNICIPALE

89 Rue du Général GOUREAU

Téléphone: 03 67 34 63 06

Mail: police.municipale@mairie-ingwiller.eu

 Police municipale d'Ingwiller

CIRCULATION ROUTE DE HAGUENAU PENDANT LES TRAVAUX

D'importants travaux, qui ont débuté courant du mois de mars 2024 et qui s'achèveront en grande partie en novembre 2024, sont en cours Route de HAGUENAU à INGWILLER. Ces travaux consistent en la rénovation de la voirie, ainsi que des réseaux d'eau et d'assainissement. Hormis pour les riverains et les personnes chargées d'une mission de service public, cette rue est interdite à la circulation. Une déviation, pouvant certes être quelque peu contraignante, a été mise en place par la Collectivité Européenne d'Alsace. Il a malgré tout été constaté que de nombreux automobilistes empruntaient toujours la Route de HAGUENAU dans le but d'éviter la déviation mise en place. Ces automobilistes se retrouvent bloqués dans la zone de travaux, gênent les employés des entreprises travaillant sur site, les obligent à déplacer leurs engins de chantier, les mettent en danger et les empêchent tout simplement de travailler dans des conditions de sécurité optimales. D'autre part, la responsabilité d'un conducteur circulant dans une zone interdite pourra également être engagée en cas d'accident. Nous vous demandons de bien vouloir respecter la réglementation et d'emprunter la déviation mise en place. La circulation sur une route fermée temporairement à la circulation est passible d'une contravention de 4ème classe, en plus de la perte de 3 points sur votre permis de conduire.

DÉPOSE MINUTE DEVANT L'ÉCOLE

Dans la Rue de l'École à INGWILLER, une situation préoccupante se développe lors de la rentrée ou la sortie des classes. Malgré les nombreux rappels à l'ordre effectués par la Police Municipale, cette rue est devenue le théâtre de manœuvres dangereuses et de ralentissements fréquents. Plutôt que d'utiliser les places

de stationnement prévues à cet effet, certains parents préfèrent s'arrêter en plein milieu de la rue, ou sur les emplacements réservés aux taxis, pour un " DÉPOSE MINUTE ". Ces arrêts intempestifs bloquent la circulation, créent des bouchons et des tensions parmi tous les usagers de la route. Le véritable danger réside dans le comportement des enfants, qui descendent précipitamment des voitures sans prêter attention à la circulation. Ces enfants, pressés par les parents, traversent la rue en courant, contournent des véhicules sans regarder, les exposant ainsi à des risques considérables. De même, à la sortie des classes, les enfants montent rapidement dans la voiture des parents, qui démarrent avant même qu'ils ne soient attachés. La sécurité des enfants étant primordiale, il est nécessaire de mettre fin à ces pratiques dangereuses. Des actions de prévention ayant été menées durant de nombreuses semaines, la Police Municipale sanctionnera désormais tout comportement pouvant présenter un danger pour les enfants.





PISCINE DE PLEIN AIR À INGWILLER

La piscine de plein air à Ingwiller est ouverte jusqu'au 31 août, tous les jours de 10h à 19h. Venez profiter des bassins chauffés dans un cadre verdoyant et vous détendre au soleil. Une petite restauration est disponible sur place.

Des activités aquatiques sont proposées les mardis et jeudis à 9h15, avant l'ouverture. Une structure gonflable de 18 mètres est installée dans le parc de la piscine pour les trois mois d'été.

Le Centre aquatique Hanautic à Bouxwiller reste ouvert tout l'été, offrant des activités en soirée du lundi au vendredi.

Nous avons hâte de vous accueillir et de partager ensemble une saison estivale inoubliable !

+ d'infos : <https://piscines.hanau-lapetitepierre.alsace>



VACANCES D'ÉTÉ

L'Animation jeunesse organise de nombreuses activités pour les jeunes de 9 à 18 ans durant les vacances d'été, du 8 juillet au 16 août.

Les équipes d'animation de l'AGF, de la MJC de Wingen-sur-Moder, de l'ACL de Schoenbourg, des EUL et des Moustiques de Wimmenau proposent également des accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans, durant toute la durée des vacances.

Programmes complets : www.hanau-lapetitepierre.alsace



VERGERS POUR LA BIODIVERSITÉ

Suite au succès des précédentes éditions lancées dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Trame Verte et Bleue », la Communauté de Communes renouvelle pour une année supplémentaire, le dispositif « Vergers pour la biodiversité ». En 2024, ce programme permet aux particuliers, aux communes et aux associations de bénéficier de l'achat de plants.

De 2019 à 2023, les précédentes éditions ont permis la plantation de 1343 arbres fruitiers de variétés locales et anciennes, ainsi que la taille d'une centaine d'arbres. Cette action permet de préserver les vergers existants qui sont de forts vecteurs identitaires pour notre territoire. La Communauté de Communes agit donc très concrètement, à travers cette opération, au maintien et à la reconquête de la biodiversité. Comme les années passées, le dispositif bénéficie aux associations, communes ou propriétaires privés. La Communauté de Communes prend en charge :

- L'achat de plants de 3 à 6 arbres fruitiers hautes-tiges ou demi-tiges (choix sur une liste de variétés fournie) par propriétaire.
- L'aide à la création de vergers écoles et conservatoires : de 3 à 15 arbres fruitiers hautes-tiges et demi-tiges seront fournis.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 juillet prochain pour des arbres fournis à l'automne. Le budget consacré en 2024 à cette opération s'élève à 5 000€, cela représente un total d'environ 160 arbres à distribuer.

Les vergers éligibles doivent être situés dans des corridors écologiques, réservoirs de biodiversité, ou en ceinture verte des villages. Les vergers en zones urbaines ou les propriétaires ayant déjà bénéficié de l'aide sont exclus. Infos complètes et candidatures sur www.hanau-lapetitepierre.alsace

PUMPTRACK

IL PARAÎT QUE C'EST LE PLUS GRAND DU BAS-RHIN ?

Venez tester notre nouveau pumptrack en extérieur !

Situé à Bouxwiller, près des gymnases, ce circuit en boucle fermée est ouvert à tous les amateurs de vélos, BMX, VTT, skateboard, trottinettes, draisienne, rollers... quel que soit leur âge. Il offre trois parcours du niveau débutant au confirmé.

Cet aménagement réalisé par la Communauté de Communes répond aux demandes des jeunes en permettant une activité sportive gratuite pour tous dans un cadre sécurisé.

Deux associations locales, Les Petites Pédales et Trail Shepherd, animent le site. Le service animation jeunesse de la Communauté de Communes organise également des séances d'initiation. L'accès est gratuit et le port du casque est obligatoire. Horaires d'ouverture variables selon la saison. Infos sur www.hanau-lapetitepierre.alsace

LA VIE À INGWILLER RETOURS SUR IMAGES

CONCERT MUSIQUE MUNICIPALE



MARCHE ROSE



PRINTEMPS DES ARTISTES



COMMÉMORATION 8 MAI



DÉAMBULATIONS MUSICALES ET POÉTIQUES



MÉDAILLÉS MMI



ELECTIONS EUROPÉENNES



MARCHÉ TRIMESTRIEL - JOHRMÄRIK



LA VIE À INGWILLER

ÉTAT CIVIL

ANNIVERSAIRES

JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2024

8 juillet	BALZER Alfred , 94 ans
18 juillet	LOEFFEL née BALTZER Madeleine , 92 ans
8 août	BRECHENMACHER née LEICHTWEISS Sophie , 94 ans
10 août	HERRMANN Jacques , 90 ans
18 août	WAECKERLE née WEISSLER Renée , 90 ans
26 août	KRIEGER André , 92 ans
26 août	VOLLMER Charles , 92 ans
28 août	KLEIN née MUNSCH Yvonne , 96 ans
12 septembre	LINCKER Frédéric , 91 ans
14 septembre	LEICHTWEISS née PAULE Marguerite , 91 ans
16 septembre	LEICHTWEISS née LOMBARD Alice , 92 ans
21 septembre	SCHERRER née MUNSCH Paulette , 91 ans
26 septembre	STUTZMANN née CARBIENER Marleine , 90 ans
29 septembre	HAAS Georges , 96 ans

DÉCÈS

JANVIER – FÉVRIER – MARS 2024

HEIM Corinne	1er janvier 2024 58 ans
JAHN Albert	2 janvier 2024 90 ans
HUSSON Marcel	4 janvier 2024 76 ans
ZEITER née FAESSEL Elisabeth	14 janvier 2024 71 ans
JOSSE née CAESAR Monique	23 janvier 2024 69 ans
GERBER Jacky	24 janvier 2024 57 ans
SCHNEIDER Frieda	29 janvier 2024 96 ans
ERDMANN née VOGT Béatrice	30 janvier 2024 89 ans
BAYET Michèle	1er février 2024 76 ans
BERNHARD née ROTH Nicole	10 mars 2024 69 ans
GOLDBERG née BLOCH Arlette	11 mars 2024 88 ans
PHILIPPON née MAAS Jacqueline	11 mars 2024 97 ans
HENRY née SCHEER Margot	14 mars 2024 63 ans
KOCH née KOCH Marie-France	20 mars 2024 75 ans

MARIAGES

AVRIL – MAI – JUIN 2024

6 avril	Jérôme SAHLING et Cindy REPERT
1er juin	Antoine VALETTE et Cynthia CANO CRUZ
8 juin	Mickael BONDOERFFER et Sarah LUNZ
15 juin	Alexandre BERGANTZ et Nathalie FISCHBACH
22 juin	Marc HELMSTETTER et Emmanuelle SCHOTT

NAISSANCES

JANVIER – FÉVRIER – MARS 2024

GODAR Miléna	28 février 2024
DINDINGER KIRCHER Laurène	21 mars 2024

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET

MARDI 2 JUILLET

Réunion du Club Lecture à 14h30 à l'ESCALE / Gare
Organisée par le Club TLL. Renseignements au 06 25 57 15 34

Permanence d'inscriptions à l'école intercommunale de musique. De 16h à 18h30

MERCREDI 3 JUILLET

Portes ouvertes de l'école intercommunale de musique
De 10h à 12h

JEUDI 4 JUILLET

Sortie pédestre dans les environs de La Petite Pierre avec le Club TLL. Déjeuner au restaurant de l'Imsthal
Renseignements au 03 88 89 41 44

VENDREDI 5 JUILLET

Sortie journée Wissembourg - Schweigen avec le CV
Repas tiré du sac. Guide JM Metzger 07 86 35 02 75

DIMANCHE 7 JUILLET

Marché du Terroir et de l'Artisanat au Parc Public
À partir de 10h Apéro-concert avec l'ensemble folklorique Les Sand'Haase à partir de 11h Country music avec Texas Sidestep en après-midi Animations pour les enfants.
Restauration midi et soir

VENDREDI 12 JUILLET AU DIMANCHE 21 JUILLET

Exposition "PIÈCES UNIQUES"
À la mairie d'Ingwiller tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 17h
Entrée libre

VENDREDI 12 JUILLET

Sortie ½ journée Départ Chalet - avec le CV.
Guide G Knauer 06 85 25 64 25

SAMEDI 13 JUILLET

Festivités du « 14 juillet » au Parc Public à partir de 19h00
Mise à l'honneur des sportifs méritants - Défilé aux lampions
Feu d'artifice - Buvette et Restauration

DIMANCHE 14 JUILLET

Cérémonie du 14 juillet au Parc Public à 11h
Apéritif concert par la Musique Municipale d'Ingwiller
Distribution des « Wegele » aux enfants

VENDREDI 19 JUILLET

Sortie journée Oberhof – Mont St Michel
Repas tiré du sac avec le CV. Guide JC Hetzel 07 70 67 30 43

MERCREDI 24 JUILLET

Collecte de sang à l'Espace socio-culturel à partir de 16h30

JEUDI 25 JUILLET

Soirée Dans'Ing animée par le groupe Les Cigognes de Strasbourg. Démonstrations de danses alsaciennes
Sous la Halle à partir de 19h - Petite restauration

VENDREDI 26 JUILLET

Sortie ½ journée Saverne – Haut Barr avec le CV.
Guide F Sohn 06 70 76 78 67



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

AOÛT

JEUDI 1 AOÛT

Soirée Dans'Ing animée par un groupe de danse rock sous la Halle à 21h. **En préambule de 20h à 21h : animation musicale jazz-rock avec Sinaï Lagrène et son musicien.**

Petite restauration à partir de 19h

VENREDI 02 AOÛT

Sortie journée Schirmeck - Donon

Repas tiré du sac avec le CV. Guide JC Hetzel 07 70 67 30 43

VENREDI 09 AOÛT

Sortie ½ journée Dossenheim - Buckelmuehle avec le CV.

Guide JM Metzger 07 86 35 02 75

LUNDI 12 AOÛT

Concert Hors les murs dans le cadre du Festival Au Grès du Jazz de La Petite Pierre avec l'ensemble BAROUF à 21h sous la Halle Place du Marché. Dès 19h00 Restauration

JEUDI 15 AOÛT

Sortie journée Sturzelbronn – Château Lutzelhardt

Repas tiré du sac avec le CV. Guide JC Hetzel 07 70 67 30 43

VENREDI 16 AOÛT

Ouverture du messti au champ de foire.

Restauration assurée par l'ASI

SAMEDI 17 AOÛT

Messti – Feu d'artifice en soirée.

Restauration assurée par l'ASI

DIMANCHE 18 AOÛT AU MARDI 20 AOÛT

Messti avec restauration en soirée assurée par l'ASI

MARDI 20 AOÛT

Grande braderie au centre-ville

En soirée restauration assurée par l'ASI

VENREDI 23 AOÛT

Sortie ½ journée Sentier des Turcos - Woerth avec le CV.

Guide G. Osswald 06 36 43 76 33

SAMEDI 24 AOÛT

Musikfecht organisé par la Musique Municipale d'Ingwiller

Sous la Halle Place du Marché à partir de 18h00

Participation de l'Harmonie de Rittershoffen et des Seven Blech Army

VENREDI 30 AOÛT

Sortie journée Lutzelbourg – Repas tiré du sac avec le CV.

Guide Roby Zimmermann 03 88 89 49 67



SAMEDI 24 AOÛT
Ingwiller Centre-ville
Place du marché

Seven Blech Army

à partir de 18h

Buvette
tartes flambées
grillades

MUSIKFECHT
Organisé par la Musique municipale d'Ingwiller

Harmonie de Rittershoffen

Musique municipale d'Ingwiller

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE

MARDI 3 SEPTEMBRE

Permanence d'inscriptions à l'école intercommunale de musique de 16h à 18h30

MARDI 3 SEPTEMBRE

Sortie pédestre avec le Club TLL – lieu à définir
renseignements au 06 25 57 15 34

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

Portes ouvertes de l'école intercommunale de musique
de 10h à 12h

JEUDI 5 SEPTEMBRE

Permanence d'inscriptions à l'école intercommunale de musique de 16h à 18h30

VENDREDI 06 SEPTEMBRE

Sortie ½ journée Mt St Michel – St Jean Saverne avec le CV guide D. Courtadon 06 87 64 05 73

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Les 20^e Foulées du Schlembe à parti de 9h00 au complexe sportif du Bannholz organisé par l'OMSCALI en collaboration avec le Run'Ing club

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Forum des associations l'après-midi au complexe sportif du Bannholz organisé par l'OMSCALI à partir de 14h00

LUNDI 9 SEPTEMBRE

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping à Baden-Baden avec le club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80

MARDI 10 SEPTEMBRE

Réunion du Club Lecture à 14h30 à l'ESCALE / Gare
Organisée par le Club TLL. Renseignements au 06 25 57 15 34

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

Sortie journée Moderfeld - Puberg. Repas tiré du sac avec le CV. Guide R. Zimmermann 03 88 89 49 67

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

16^e Marche gourmande organisée par l'ASI et les Kahleburjer Lewe Réserve au 03 88 89 42 27 ou 06 12 18 63 28

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Concert dans le cadre du Mini festival de Musique Juive
à 16h00 à la synagogue d'Ingwiller

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Randonnée de 9h à 12h00 avec le CV
Départ au Chalet. Guide W. Reinhardt 06 76 34 44 07

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

Sortie ½ journée à Baerenthal avec le CV
Guide F Sohn 06 70 76 78 67

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Vente de vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille au P'tit Déclic-Ressourcerie
De 9h à 16h à l'Escale (ancienne gare)

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Journée « Sentez-Vous-Sport »
Organisée par l'ASCADIE à l'étang de pêche d'Ingwiller à partir de 9h. Renseignements au 06 76 04 59 87

JEUDI 26 SEPTEMBRE

Sortie pédestre avec le Club TLL
Lieu à définir. Renseignements au 03 88 89 41 44

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

Sortie journée La Petite Pierre – Eschbourg - Imsthal.
Repas tiré du sac. avec le CV. Guide JC Hetzel 07 70 67 30 43



INFORMATIONS PRATIQUES



PASSEPORT



Commune de Ingwiller

**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**

AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher ce code



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires de rentrée :

- Tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Tous les samedis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

PERMANENCE DE LA POLICE MUNICIPALE

89 rue du Gal Goureau

Téléphone : 03 67 34 63 06

police.municipale@mairie-ingwiller.eu

Police municipale d'Ingwiller

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ-PASSEPORT

Attention à la date de validité de vos passeport et carte nationale d'identité car les délais de renouvellement peuvent atteindre 2 mois en raison des contraintes de biométrie. En France, la carte d'identité reste valable 5 ans après la date d'échéance. **L'établissement de ces documents se fait exclusivement sur rendez-vous que vous prendrez sur le site de la mairie www.mairie-ingwiller.eu**

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les samedis de 8h à 12h à La Halle et sur le parvis de l'église protestante. Vous y trouverez fruits, légumes, poulets (rôtis ou pas), œufs, fromages, huiles, fruits secs, miels, confitures, bretzels, boucherie-charcuterie, gibiers (viande et transformé), poissons, produits traiteur et spécialités italiennes.

BAR DU COIN À LA HALLE

Le Bar du Coin ouvre ses portes chaque samedi matin lors du marché hebdomadaire. Les associations se font un plaisir de vous y accueillir tous les samedis matin.

AAPPM

Ouverture de l'étang de pêche du 13 mai au 29 septembre de 7h00 à 18h30. Possibilité de location de l'étang et/ou du local
Renseignement sur place ou au 06 85 01 47 16

BUREAU DE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le samedi de 9h à 12h

DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)
Le samedi de 9h à 18h en continu (entrée jusqu'à 17h50)
Vous y trouverez toutes les informations relatives à la gestion des déchets ainsi que des sachets pour vos poubelles de biodéchets.

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Géré par la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre, l'Espace France Services vous accueille **au rez-de-chaussée de la mairie**. Ce nouvel espace, gratuit et ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques

Espace France Services

85 rue du Général Goureau, 67340 Ingwiller

Tél 03 69 17 50 03

Email : franceservices@hanau-lapetitepierre.alsace

Horaires d'ouverture

- lundi Fermé
- mardi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- samedi de 9h00 à 12h00

Suivez l'actualité de l'Espace France Services sur Facebook
facebook.com/FranceServicesHLPP

PERMANENCES UNIAT INGWILLER

les 2^e, 3^e et 4^e mercredis du mois à l'Escale (ancienne gare)
Uniquement sur RDV au 03 88 15 00 05 le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h

POINT D'INFORMATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL HANAU-LA PETITE PIERRE

transféré à l'accueil de la mairie 85 rue du Gal Goureau

BUREAUX DU TRÉSOR PUBLIC

transférés à Sarre-Union

*Toute l'équipe municipale
vous souhaite un bel été*